



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE DUNKERQUE

TRANSFERT D'OFFICE DE VOIRIE

Par arrêté en date du 24 mai 2024, le Président de la communauté urbaine de Dunkerque a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet du transfert d'office dans le domaine public communautaire de la parcelle suivante :

DUNKERQUE/PETITE-SYNTHÉ : Rues Vandenbrouck, de Cahors et Chopin – section 460 AN numéro 1039.

À cet effet a été désigné Monsieur Michel DUVET, Technicien agricole en bâtiments, retraité, en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera du 17 juin 2024 au 1^{er} juillet 2024 inclus, soit pendant 15 jours consécutifs.

Le public pourra prendre connaissance du dossier au siège de la mairie de quartier de Dunkerque/Petite-Synthe (1 rue de la Concorde – 59640 DUNKERQUE), à l'hôtel de Ville de Dunkerque (Place Charles Valentin - 59140 DUNKERQUE), et au siège de la communauté urbaine de Dunkerque (Pertuis de la Marine – BP 85530 – 59386 Dunkerque cedex 1) et consigner ses observations sur un registre à la mairie de quartier de Dunkerque/Petite-Synthe, aux jours et heures d'ouverture habituels. Le dossier est également consultable sur les sites internet de la ville de DUNKERQUE www.ville-dunkerque.fr et de la communauté urbaine de Dunkerque www.communaute-urbaine-dunkerque.fr.

Le commissaire enquêteur assurera 4 permanences à la mairie de quartier de Dunkerque/Petite-Synthe :

- Le lundi 17 juin 2024 de 09 h 00 à 12 h 00 (ouverture d'enquête) ;
- Le mercredi 19 juin 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- Le mardi 25 juin 2024 de 9 h 00 à 12 h 00 ;
- Le lundi 1^{er} juillet 2024 de 14 h 00 à 17 h 00 (clôture d'enquête).

Les observations et propositions peuvent aussi être adressées par courrier avec la mention apparente « Enquête publique – Ne pas ouvrir » au siège de la communauté urbaine de Dunkerque : Monsieur le commissaire enquêteur – « Enquête Publique transfert d'office – Rues Vandenbrouck, de Cahors et Chopin - 59640 DUNKERQUE » - Communauté urbaine de Dunkerque, Pertuis de la Marine – BP 85530 – 59386 Dunkerque cedex 1 - ou par courriel à la communauté : [dafp@cud.fr](mailto:dafp@ cud.fr) (préciser dans l'objet du mail « Enquête Publique transfert d'office – Rues Vandenbrouck, de Cahors et Chopin - 59640 DUNKERQUE »)

Les observations devront être adressées au plus tard à la date de la fin de l'enquête publique à savoir le lundi 1^{er} juillet 2024 à 17h00.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de quartier de Petite-Synthe siège de l'enquête, à la communauté urbaine de Dunkerque, ainsi qu'à l'Hôtel de Ville de Dunkerque, et publiés sur le site internet de la communauté urbaine de Dunkerque et de la Ville de Dunkerque, afin d'y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le Conseil de Communauté se prononcera par délibération sur l'approbation du transfert d'office.